

Inscription au service enfance 2023/2024

Afin de faciliter la réinscription de vos enfants cette année, nous vous proposons de vous distribuer les fiches enfants et d'y apporter les corrections (en rouge) nécessaires à la mise à jour de votre dossier.

Déclarations / Autorisations

Accès aux fichiers

La Communauté de communes Périgord-Limousin, 3 place de la république, 24800 Thiviers, traite vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription au service Enfance-Jeunesse de votre enfant ainsi que de transmettre des informations liées à la vie de l'enfant aux différents lieux d'accueil (Accueil de Loisirs, périscolaire et TAMM) que fréquentera l'enfant. Les destinataires de vos données sont les services Enfance-Jeunesse, Communication, les services de facturation et élus concernés de la Communauté de Communes et les services de la CAF. Vos données personnelles sont conservées pendant 6 ans à compter de la dernière inscription de votre enfant. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire d'inscription du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes Périgord-Limousin ou en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr.

OUI / NON J'autorise mon enfant à participer aux activités et aux transports organisés par la Communauté de Communes Périgord-Limousin

OUI / NON J'autorise la Communauté de Communes Périgord-Limousin à m'envoyer des mails, newsletters, lettres d'information, ou toute autre information du service Enfance-Jeunesse.

OUI / NON J'autorise le service Enfance-Jeunesse à réaliser des photographies et/ou des vidéos de mon enfant susceptible d'être diffusées sur internet par le biais des moyens de communication de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

OUI / NON J'autorise mon enfant à quitter seul la structure. (Uniquement pour les enfants de plus de 6 ans)

Moyen de paiement

Si vous êtes en prélèvement automatique souhaitez-vous maintenir ce mode de paiement OUI NON

Si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique merci de télécharger le document « prélèvement SEPA » disponible sur le site : <https://www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs/>

Quotient familial / Tarification / Pièces à fournir

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A FOURNIR :

- Photocopie CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- Fiche sanitaire recto-verso remplie et signée
- Photocopie du carnet de vaccinations
- Attestation d'assurance
- En cas de décision de justice concernant l'autorité parentale et/ou la garde de l'enfant, joindre la copie de l'acte correspondant.

Pour les PAI

Téléchargez en ligne le
formulaire grâce au QRcode



Ou consultez le lien suivant <https://urlz.fr/ijgt>

Fait le :à

Signature :

A retourner avant le 30 Juin 2023 sur votre site d'accueil périscolaire.